

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Du Comité du Nord
En date du 22 avril 2021
Sur exercice clos au 31/12/2020**

Rapport d'activité 2020 du Comité du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer

Présenté par la Présidente, Monique LANCELLE

La Présidente ouvre la séance à 14h en présentant les excuses des membres empêchés et en remerciant les présents.

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la COVID-19 et de la possibilité donnée par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, prorogée par le décret n° 2021_255 publié le 10 mars 2021 cette Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à distance via les moyens de télécommunications.

Monique LANCELLE présente son rapport moral pour 2020. Cette dernière année a été très perturbée du fait du contexte sanitaire et a nécessité de nombreuses adaptations au Comité du Nord (Télétravail pour les salariés, suspension de l'accueil physique au comité, mise en place des ateliers en visio conférence). De même les campagnes de dépistage ont été perturbées ainsi que les différentes actions de prévention proposées par la Ligue.

Néanmoins Mme Lancelle note la fidélité des donateurs malgré la situation et souligne l'engagement indéfectible des bénévoles et des salariés et les en remercie chaleureusement.

Approbation du PV du 18 juin 2020 sur l'exercice 2019

Aucune remarque n'étant apportée, le PV est adopté à l'unanimité.

Maxime HOET, directeur du Comité du Nord présente le bilan des activités 2020

Missions sociales

Au cours de l'année 2020, le Comité du Nord s'est développé autour de 4 missions :

1. RECHERCHER POUR GUERIR

Le soutien à la recherche représente un investissement de 924 840 € sur le plan régional et national.

Actions soutenues :

Conseil Scientifique du Septentrion : 500 000 €
Equipe Labellisée N. PREVARSKAYA : 54 000 €
Programme Carte d'Identité des Tumeurs : 105 280 €
Programme Adolescents et Cancers : 64 876 €

Prévention des cancers face aux perturbateurs endocriniens : 47 840€

Recherche clinique sur les cancers pulmonaires : 80 000€

Frais de fonctionnement de la mission recherche : 72 844 €

2. AIDE AUX MALADES

- 5 Permanences d'Espaces Ligue au Centre Oscar Lambret à Lille, aux Centres Hospitaliers de Roubaix, Tourcoing, Hazebrouck et Valenciennes.
2 nouveaux espaces Ligue opérationnels depuis février mais qui ont été immédiatement mis à l'arrêt à cause du confinement.
- Soutien des ERC pour 70 000€
- Accompagnement psychologique avec des entretiens téléphoniques et en visio, 42 consultations individuelles. Le groupe de parole de Tressin a été suspendu à cause de la situation sanitaire.
- Accompagnement diététique : 5 ateliers culinaires et 1 en visio auprès de 38 personnes ainsi que 40 consultations individuelles
- Sophrologie : au total entre le groupe « découverte » et celui de « consolidation » 28 patientes ont bénéficié de séances de sophrologie en présentiel et en visio au cours de l'année
- Socio-esthétique : 683 soins ont été réalisés au Centre Hospitalier de Roubaix, les rendez vous du COL ont été suspendus depuis mars 2020
- Conseil Juridique : 3 rendez vous uniques et gratuits, pour 3 patientes, réalisés au cours de l'année
- Rendez-vous avec une prothésiste capillaire : suspendus à cause de la situation sanitaire
- Atelier créatif : 17 ateliers en présentiel durant l'année au Comité, à Roubaix et Tourcoing (la Victoire et CH DRON) avec 48 participantes puis ateliers proposés en visio à partir de novembre.
- Mise en place d'un atelier YOGA à la Maison des usagers, démarrage en mars 2020 avec 12 personnes inscrites puis suspendu en raison de la situation sanitaire.
- Développement de l'APA grâce à la collecte en ligne du Relais 2020 (2896€ collectés) mis en attente
- Développement du projet de coaching « image de soi » et de retour à l'emploi (3500€ dans le cadre de l'appel à projets KIABI) mis en attente en raison de la situation sanitaire.
- Pôle Adolescents et Jeunes adultes : les activités du pôle avec les coaching mode en partenariat avec la Fondation KIABI, les ateliers créatifs en partenariat avec le LAM ont été suspendus à compter de mars, les événements comme l'opération « Tous Unis contre

le Cancer » avec les centres E.LECLERC, les opérations de mobilisation à l'occasion de Septembre en Or, mois de sensibilisation aux cancers pédiatriques n'ont pu être menées par nos bénévoles mais les collectes ont cependant eu lieu (17 000 € pour Tous Unis).

- L'appel à projets d'actions pour les associations : en 2020, le Comité a retenu 64 projets pour un budget de 181 041€.

3. PREVENIR POUR PROTEGER

En 2020, 86 actions de prévention et promotion du dépistage ont été animées par 27 bénévoles et/ou salariés et ont permis de sensibiliser plus de 1500 personnes.

- Animation du pôle prévention avec des temps de sensibilisation et de formation, créations d'outil et communication.
- Actions de lutte contre le tabagisme : Participation au Mois Sans Tabac ainsi qu'au projet TABADO (17 interventions à Tourcoing et Haubourdin) et mise en place d'Espaces Sans Tabac sur le département : 11 sont actuellement en place.
Sensibilisation des bénévoles et échanges avec 15 communes ou entreprises, accompagnement de 6 d'entre elles à la mise en place d'actions d'accompagnement des fumeurs vers l'arrêt.
- Promotion des dépistages : 76 évènements (contre 115 en 2019). 30 actions de prévention et de promotion des dépistages du cancer du sein et du col de l'utérus. Plus de 85 partenaires locaux et 41 évènements organisés au profit du Comité du Nord. Projet POWER en partenariat avec le Lycée Sévigné de Tourcoing.
- Actions de promotion de la santé : Formation proposée aux bénévoles sur la prévention solaire, formation des animateurs de la Maison pour Tous de La Gorgue et animations durant l'été touchant 300 enfants. Sur la thématique de l'alimentation, création de 25 fiches conseil.
- Education à la santé : Diffusion du magazine Clap'Santé aux enfants de 9 à 13 ans inscrits dans le département. Le concours scolaire 2019/2020 a été proposé aux classes du Nord du CP au CM2, 31 classes ont participé. Concours de dessins proposé en juin juillet avec 55 œuvres reçues.
- Partenariat avec les entreprises : aménagement de la salle « Bien-Etre », mise en place des ateliers Yoga.

4. MOBILISER LA SOCIETE

Dans le cadre de la mission « Société et Politiques de Santé » plusieurs projets ont rythmé l'année :

- Convention de partenariat avec le service social de la CARSAT

- La campagne du Dispositif d'Observation Pour l'Action Sociale (DOPAS) n'a pu être lancée en raison de la situation sanitaire
- Soutien aux personnes malades en difficultés financières : au cours de l'année 2020, 316 demandes ont été examinées et 307 demandes ont reçu un avis favorable pour un montant de 130 420 €.

Avec le soutien des bénévoles sans qui rien ne serait possible et de l'équipe salariée.

10 nouveaux bénévoles se sont engagés au Comité du Nord en 2020. Ils renforcent le secrétariat (3), les espaces Ligue (4), la prévention (3), l'action dans les territoires (3) et l'événementiel (2)

Agir en réseau dans les territoires : soutenir les partenaires existants (ERC Associations locales), favoriser les mises en réseaux par territoire,

Associer et mobiliser les territoires : pour être au plus près des malades et rompre l'isolement

En développant des équipes de bénévoles sur les territoires et en contractualisant avec les collectivités dans le cadre de l'opération Ma Ville se Ligue contre le Cancer : 20 Communes et 2 Agglomération (35 et 43 Communes) se sont engagées dans ce partenariat avec notre Comité.

Les axes de travail 2021 seront organisés autour de nos quatre missions

- 1) Soutenir la recherche
- 2) Développer la prévention
- 3) Aider et soutenir les malades leurs proches et les aidants
- 4) Agir sur la société et les politiques de santé

Et de quatre axes transversaux

- a. Poursuivre et développer le bénévolat
- b. Communiquer et développer des événements
- c. Agir sur les territoires
- d. Développer nos partenariats

Rapport financier

Présenté par le Trésorier Monsieur Jean GILMAN

ORIGINE DES RESSOURCES

Dons collectés auprès du public

Leur montant atteint 1 200 714 € pour l'exercice 2020 contre 1 272 920 € en 2019 soit une baisse de 72 206 €.

Cotisations des adhérents

Le nombre d'adhérents est de 15 903, soit une perte de 2 204 adhérents par rapport à 2019. Le montant des cotisations s'élève à 127 224 € alors qu'en 2019 le total était de 144 856 € soit un différentiel de 17 632 € en moins.

Le montant total des ressources issues du marketing s'élève donc à 1 327 938 € contre 1 417 776 € en 2019 soit une baisse globale de 89 838 €.

Il est nécessaire de continuer régulièrement nos actions de marketing et de manifestations diverses afin de maintenir et d'augmenter le nombre d'adhérents car si les dons collectés auprès du public augmentent c'est que la moyenne du don progresse alors que le nombre d'adhérents diminue. (A noter que les donateurs issus des dons décès ne sont plus considérés comme des adhérents ce qui peut expliquer la baisse des adhérents).

Legs

Leur montant s'élève à 1 942 461 € contre 1 251 705 € en 2019. Il est difficile de maîtriser ces rentrées de fonds toujours aléatoires. Pour 2020, les ressources provenant des legs sont particulièrement hautes mais il ne faut pas oublier le caractère très exceptionnel de ses ressources.

Subventions et autres concours publics

Les autres produits affectés aux missions sociales sont de 10 313 € et représentent des subventions des collectivités locales pour 1 263 €, 3 600 € pour la Prévention Tabac auprès des jeunes, 750 € par le CHU de Lille pour un projet dans le domaine de l'alimentation 2 500 € de la Région Hauts de France pour un projet relatif à la thématique Alimentation et Précarité, 1 500 € de l'ADPS dans le cadre de Mars Bleue et 700 € d'Archange en soutien de nos missions.

Autres fonds privés pour un total de 12 358 €

Il est constitué cette année par le partenariat Leclerc pour le programme Adolescents et cancer pour 12 358 €.

Autres produits liés à la générosité du public

Ils représentent un montant total de 11 699 € et se décompose comme suit :

- Produits affectés aux missions sociales 11 712 €
- Ventes (dont abonnements Vivre) 2 849 €
- Activités de récupération de radiographies 471 €
- Produits financiers 1 718 €
- Manifestations (dépenses engagées) - 5 051 €

Autres produits

Ils représentent un montant total de 45 773 € et se décompose comme suit :

- Transferts de charges 4 712 €
- Parrainage des entreprises 205 €
- Produits divers de gestion 4 659 €
- Reprise provision 36 197 €

Le total général des ressources est de 3 350 541.96 €

AFFECTATION DES RESSOURCES

Actions de lutte contre le cancer (Missions sociales) :

Recherche, Information pour la Prévention et le Dépistage, Actions en direction des Malades et leurs proches.

Les fonds affectés aux missions sociales sont de 1 498 271 € en 2020 contre 1 344 428 € en 2019, soit une augmentation de 153 843 €.

Nous allons voir la répartition de ces fonds dans les différentes missions que mène le Comité du Nord dans la lutte contre le cancer.

RECHERCHE :

En 2020 : 924 839 € ont été affectés à la recherche dont 351 996 € aux programmes nationaux, pour le financement de la Carte d'Identité des Tumeurs, le programme Adolescents et cancers, une équipe labellisée et 500 000 € à la recherche régionale, contre 603 213 € en 2019, soit une augmentation de **321 626 €**.

Cette somme attribuée à la recherche représente 61.73 % de l'ensemble de fonds affectés aux missions sociales.

PREVENTION ET DEPISTAGE :

En 2020 : 145 121 € ont été affectés à cette mission, dont 66 308 € dans le cadre de l'appel à projets, contre 189 067 € en 2019 soit une baisse de 43 946 €.

Cette somme attribuée à la prévention représente 9.69 % de l'ensemble de fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS EN DIRECTIONS DES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES :

En 2020 : 423 158 € ont été affectés aux actions en direction des malades et des proches, dont 120 233 € de subvention dans le cadre de l'appel à projets contre 554 029 € pour 2019, soit une baisse de 130 871 €.

Cette somme attribuée à l'action pour les malades représente 28.24 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

Dans cette mission sociale, l'aide financière aux personnes représente 141 840 € (fonds de secours), soit 9.47 % des missions sociales alors qu'en 2019 nous avons affecté la somme de 216 468 € soit une baisse de 74 628 €.

SOCIETE ET POLITIQUE DE SANTE

En 2020 : 4 141 € au titre de cette mission visant à défendre les droits des personnes malades et de leurs proches.

Cette somme attribuée à la mission société et politiques de santé représente 0.28 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS DE FORMATION

En 2020, 1 011 € au titre de la formation et de l'amélioration des pratiques.

Frais de recherche de fonds

Ils sont de 311 869 € et comprennent 4 283 € d'achats pour manifestation (relais pour la vie) et 50 257 € de traitements de dons et représentent **9.31 % des ressources du Comité**, contre 443 148 € en 2019, soit une différence de 131 279 € en moins.

Une campagne de prospection du mois de mai a été supprimée au regard du contexte sanitaire.

Les frais de fonctionnement

Ils s'élèvent à 421 656 € contre 360 754 € en 2019 et se décomposent comme suit :

➤ **Frais de communication**

Ils sont de 61 596 € et représentent les frais engagés pour notre communication interne et externe ainsi que les frais de la Semaine Nationale, et des diverses actions de communication du Comité (1.84 % des ressources du Comité).

➤ **Fonctionnement**

Ils s'élèvent à 271 400 € (8.1 % des ressources du Comité).

➤ **Cotisations statutaires**

Elles s'élèvent à 31 352 € et représentent les sommes versées à la Fédération de la Ligue (10% des ressources du Comité hors legs)

➤ **Autres charges**

Elles comprennent les dotations aux amortissements et les charges financières de l'exercice pour un montant de 38 847 € (1.16% des ressources du Comité) et les impôts et taxes pour 18 461 € (0.55%).

Provisions pour risques et charges

65 000 €

Fonds dédiés

2 500 €

Le total général des emplois s'élève à 2 299 295.78 €

L'exercice se solde par **un excédent de 1 051 246.18 €**

Il est précisé par le trésorier que nous sommes agréés par le Comité de la Charte de Déontologie faisant appel à la générosité du public qui a pour mission de contrôler également notre organisme en tant qu'audit externe.

Nous sommes soumis à un contrôle annuel appliqué par notre Commissaire aux Comptes le cabinet CTN à Lezennes dont le rapport vous est présenté lors de cette Assemblée Générale. En outre la Ligue doit répondre à la Cour des Comptes qui procède logiquement à de nombreux contrôles.

Approbaton des comptes

Sur proposition du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes le 22/03/2021, le Trésorier demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir délibérer sur l'affectation du résultat en réserve générale ; après cette affectation le poste de réserve générale s'élèvera à 2 775 436.95€

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

A la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de la crise sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de notre association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

De nombreuses mesures fortes d'accompagnement sanitaires et économiques ont été mises en place par l'Etat pour faire face à cette épidémie et ses impacts économiques.

Nous avons actionné les principaux leviers de soutien notamment

- ✓ Mise en œuvre de l'activité partielle pour 1 salariée
- ✓ Pas de report d'échéances sociales et fiscales
- ✓ Arrêt pour garde d'enfant pour 2 salariées

Compte-tenu des actions mises en place et précisées ci-dessus, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la COVID-19, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre association n'est pas remise en cause.

L'Assemblée Générale ratifie les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2021 et donne quitus à Monsieur Jean GILMAN pour sa gestion au 31/12/2020.

Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

Le cabinet CTN France a effectué son audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Monsieur Hugues RIFFLART certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Il a également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il atteste que 15 903 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, ni sur les informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, ni sur les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Budget 2021

Monsieur GILMAN, Trésorier, rappelle que les chiffres de ce budget ne sont qu'une estimation des dépenses et des recettes pour l'année 2021.

Budget ressources	Cotisations et dons	1 190 000€
Total générosité du public 1 733 500€	Legs	447 500€
	Mécénat et partenaires	10 000€
	Manifestations ventes	61 000€
	Subventions	20 000€
	Produits financiers, divers	5 000€
Budget Emplois	Recherche	620 000€
Total des missions sociales 1 342 100€	Information prévention	190 000€
	Dépistage	
	Actions pour les malades	530 000€
	(Dont 190 000 pour commission aide financière)	
	Formations	1 600€
	Société et politique de santé	500€
Autres emplois 2021	Frais de recherche de fonds	420 000€ (dont 350K€ pour marketing)
Total général des emplois 2 175 600€	Frais de fonctionnement	190 000€
	Frais de communication	70 000€
	Cotisations statutaires	105 000€
	Impôts et taxes	30 000€
	Autres charges financières	18 500€

Déficit prévu pour 2021 qui nécessitera une reprise sur la Réserve Générale de **442 100€**

Ce budget, n'amenant aucune remarque, il est ratifié par l'Assemblée Générale.

A l'issue de ces différentes présentations la parole est donnée aux participants souhaitant intervenir

Mme POUPELLE demande l'organigramme des salariés et les nouvelles adresses de courriel de chacun.

Olivier BRUNIOT (Ensemble contre le cancer) demande par qui sont gérés les ERC : ils sont portés par l'ARS, la Ligue vient simplement en soutien mais la coopération est constante.

Plus aucune question n'étant soumise Monique LANCELLE, Présidente, présente chacune des résolutions à adopter.

RESOLUTIONS 2021

Préambule :

Un hommage est rendu à Frédéric Boute qui nous a quitté en Mai 2020

Sont annoncées :

- ✓ Les démissions de leur poste d'Administrateur du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer à compter du 1^{er} janvier 2021 de Messieurs Jean TRACKOEN et Jean-Loup SPRIET ;
- ✓ L'arrivée à échéance de leur mandat d'Administrateur du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer de Madame Martine MICHELOTTI, Messieurs Jean GILMAN, Philippe MACQUET et Grégoire BOCQUILLON DE JENLIS.

Résolution 1

Après avoir pris connaissance du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes du Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer pour l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ses comptes ou résumés dans ses rapports. En conséquence elle donne un quitus sans réserve aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Résolution 2

Ayant approuvé la constatation d'un résultat excédentaire de 1 051 246.18 € (un million cinquante et un mille deux cent quarante six euros et dix huit cts) pour l'exercice 2020 du Comité du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer, l'Assemblée Générale décide d'affecter ces fonds à la Réserve générale :

Imputation sur la Réserve générale : **1 051 246.18 €**

Après imputation, le compte de réserve générale s'élèvera à 2 775 436.95 €.

Résolution 3

Après présentation, et selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve le budget du Comité du Nord de la Ligue Nationale contre le cancer pour l'exercice 2021.

Résolution 4

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L612-5 du Code de Commerce approuve les conclusions dudit rapport.

Résolution 5

Renouvellement du mandat de Isabelle VAN SEUNINGEN en qualité d'administrateur du Comité du Nord de la ligue contre le cancer pour 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2026.

Résolution 6

Renouvellement du mandat de Patricia DEREUDER en qualité d'administrateur du Comité du Nord de la ligue contre le cancer pour 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2026.

Résolution 7

Renouvellement du mandat de Laurence PERTHAME en qualité d'administrateur du Comité du Nord de la ligue contre le cancer pour 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2026.

Résolution N° 8

Renouvellement du mandat de Laurence VANLEMMENS en qualité d'administrateur du Comité du Nord de la ligue contre le cancer pour 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2026.

Résolution N° 9

Renouvellement du mandat de Luc GARCETTE en qualité d'administrateur du Comité du Nord de la ligue contre le cancer pour 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2026

Résolution N° 10

Renouvellement du mandat de Eric FOURNIER en qualité d'administrateur du Comité du Nord de la ligue contre le cancer pour 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2026

Résolution N° 11

Renouvellement du mandat de Gérard VANDENBERGHE en qualité d'administrateur du Comité du Nord de la ligue contre le cancer pour 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes 2026

Résolution N° 12

Nomination de Valérie DUFOUR, en remplacement de Jean TRACKOEN, en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale

appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023 du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer

Résolution N° 13

Nomination de Aziz REGIZ, en remplacement de Jean-Loup SPRIET, en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023 du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer

Résolution N° 14

Nomination de Véronique ROUCOU, en qualité d'administrateur pour 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer.

Les résolutions sont adoptées à la majorité moins une abstention des membres présents et représentés à jour de leur cotisation

Conclusion de la Présidente

Monique Lancelle
Présidente du Comité du Nord

Laurence Perthame
Secrétaire Générale